Principaux résultats

Les indicateurs présentés jusqu'à présent ont porté sur les taux de remplacement, le montant relatif des pensions et le patrimoine retraite à différents niveaux de rémunération. Fondés sur la moyenne pondérée de ces indicateurs sur toute l'échelle des salaires, les chiffres présentés ici correspondent à la pension moyenne au moment du départ en retraite et au patrimoine retraite moyen (valeur viagère des pensions servies).

Le premier indicateur rend compte du revenu moyen des retraités, en prenant en considération les différences de régimes applicables aux salariés qui perçoivent des rémunérations différentes. Pour les 34 pays de l'OCDE, la pension moyenne représente 55.9 % du salaire de l'ouvrier moyen pour les hommes et 55.2 % pour les femmes. Le second indicateur est destiné à évaluer de façon synthétique le coût total des prestations de retraite. Le patrimoine retraite moyen pondéré est égal au salaire de l'ouvrier moyen annuel à l'échelle nationale multiplié par 9.5 pour les hommes et 10.9 pour les femmes.

La mesure du niveau relatif moyen pondéré des pensions associe des données sur la distribution des salaires aux calculs des droits à retraite. Ce calcul global est exprimé en pourcentage du salaire de l'ouvrier moyen. Les taux de remplacement sont en général plus élevés pour les faibles revenus et réciproquement, mais il y a beaucoup plus de bas salaires que de personnes à revenu élevé.

Les résultats apparaissent dans les première et deuxième colonnes du tableau pour les hommes et pour les femmes, respectivement. En tête du classement, on trouve les Pays-Bas, où la pension moyenne pondérée est à peine inférieure à 95 % tant pour les hommes que pour les femmes. Dans trois autres pays – le Danemark, la Hongrie et la Turquie –, la pension moyenne pondérée représente plus de 80 % du salaire moyen. En bas du classement, elle est inférieure à 40 % du salaire moyen dans huit pays de l'OCDE (Belgique, Corée, États-Unis, Irlande, Japon, Mexique, Royaume-Uni et Slovénie), tant pour les hommes que pour les femmes.

Cette méthode de pondération peut aussi s'appliquer au patrimoine retraite. Ce dernier constitue l'indicateur le plus complet sur l'ampleur des promesses de retraite faites aux salariés d'aujourd'hui, car il tient compte des différences d'un pays à l'autre en termes d'âge de la retraite, d'espérance de vie et de règles d'indexation. Le patrimoine retraite moyen pondéré est exprimé en multiple du salaire de l'ouvrier moyen.

Les résultats sont présentés dans les troisième et quatrième colonnes du tableau. Pour le patrimoine retraite moyen pondéré, on observe des valeurs nettement supérieures à la moyenne – soit un salaire moyen multiplié par 11.9 à 17.7 pour les hommes et 13.3

à 20.4 pour les femmes – au Danemark, en Espagne, en Islande, en Israël, en Italie, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Converties en dollars américains (au taux de change du marché), les promesses de retraite moyennes s'élèvent en moyenne à 423 000 USD pour les hommes et à 483 000 USD pour les femmes (cinquième et sixième colonnes du tableau). Ce montant correspond à la valeur actualisée des transferts que les sociétés promettent d'effectuer en moyenne en faveur des futurs retraités en vertu des règles des systèmes de retraite aujourd'hui en vigueur.

Au Danemark, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suisse, le patrimoine retraite moyen est plus de deux fois supérieur à la moyenne en USD. Le montant du patrimoine retraite est relativement faible dans des pays comme le Mexique et la Pologne, où l'espérance de vie est plus courte.

Dans tous les pays non membres de l'OCDE, la promesse de retraite est bien en deçà de la moyenne des 34 pays de l'OCDE, sauf en Arabie saoudite, où elle est la plus élevée avec 846 000 USD pour les hommes et 888 000 USD pour les femmes.

Définition et mesure

Les indicateurs reposent sur les calculs des droits à retraite (montant des pensions et patrimoine retraite) de personnes qui perçoivent entre 0.3 et 3 fois le salaire moyen national.

Chaque niveau de rémunération individuelle reçoit une pondération en fonction de son importance dans la distribution des salaires. Les calculs s'appuient sur les données nationales (voir l'indicateur « Moyenne et distribution des salaires » en Partie II.5). Dans tous les pays, la distribution des salaires est asymétrique. Le mode (ou pic) de la distribution et la médiane (c'est-à-dire le

salaire de part et d'autre duquel les salariés se répartissent en nombre égal) sont nettement inférieurs à la moyenne. On compte donc un grand nombre de salariés faiblement rémunérés et une moins grande proportion de personnes à revenu élevé, de sorte que les bas salaires se voient accorder une pondération plus forte que les hauts revenus dans les calculs de l'indicateur.

Pour en savoir plus

D'Addio, A.C. et I. Immervoll (2010), « Earnings of Men and Women Working in the Private Sector: Enriched Data for Pensions and Tax Benefit », Document de travail de l'OCDE sur l'emploi, les affaires sociales et les migrations, Éditions OCDE, http://dx.doi/org/10.1787/5km7smt2r7d2-en.

4.22. Moyennes pondérées des pensions et des patrimoines retraite

En pourcentage du salaire de l'ouvrier moyen

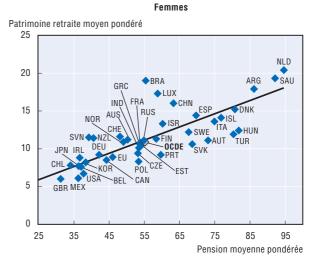
	Niveau de la pension moyenne pondérée		Patrimoine retraite moyen pondéré		Patrimoine retraite moyen (USD)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pays de l'OCDE						
Australie	55.0	50.3	10.5	11.2	802 000	856 000
Autriche	73.1	73.1	10.0	11.1	539 000	598 000
Belgique	37.1	37.1	6.6	7.6	401 000	462 000
Canada	44.3	44.3	7.6	8.5	357 000	400 000
Chili	44.5	34.1	7.7	7.8	100 000	101 000
Rép. tchèque	53.2	53.2	8.1	9.4	128 000	148 000
Danemark	80.7	80.7	13.6	15.2	943 000	1 054 000
Estonie	54.3	54.3	8.3	10.5	120 000	152 000
Finlande	58.4	58.4	9.5	11.3	520 000	618 000
France	53.9	53.9	9.0	10.8	435 000	522 000
Allemagne	42.2	42.2	7.9	9.2	467 000	544 000
Grèce	53.8	53.8	9.4	10.6	249 000	281 000
Hongrie	81.8	81.8	10.5	12.4	131 000	154 000
Islande	76.8	76.8	12.7	14.1	601 000	668 000
Irlande	36.7	36.7	7.8	8.8	336 000	379 000
Israël	67.8	60.2	12.4	13.3	398 000	427 000
Italie	74.9	74.9	11.9	13.6	454 000	518 000
Japon	36.4	36.4	6.7	7.7	371 000	426 000
Corée	38.4	38.4	7.0	8.2	253 000	296 000
Luxembourg	58.8	58.8	15.0	17.3	1 015 000	1 170 000
Mexique	38.2	36.3	5.8	6.1	42 000	44 000
Pays-Bas	94.6	94.6	17.7	20.4	1 083 000	1 248 000
Nile-Zélande	40.6	40.6	10.1	11.4	428 000	483 000
Norvège	49.1	49.1	9.4	10.9	863 000	1 000 000
Pologne	53.4	53.4	7.0	8.3	88 000	104 000
Portugal	59.7	59.7	8.0	9.2	166 000	191 000
Rép. slovaque	68.6	68.6	9.0	10.6	117 000	137 000
Slovénie	39.3	39.3	9.0	11.5	204 000	261 000
Espagne	69.7	69.7	12.4	14.4	418 000	485 000
Suède	67.6	67.6	10.8	12.2	642 000	726 000
Suisse	48.8	48.1	10.0	11.6	949 000	1 101 000
Turquie	80.3	80.3	10.2	11.9	157 000	184 000
Royaume-Uni	31.3	31.3	5.5	6.0	321 000	350 000
États-Unis	37.8	37.8	6.0	6.7	286 000	319 000
OCDE34	55.9	55.2	9.5	10.9	423 000	483 000
	55.5	55.E	5.0		125 000	700 000
Autres grandes éco	nomies					
Argentine	93.8	86.1	14.4	17.9	157 000	195 000
Brésil	60.9	55.4	16.2	19.0	166 000	195 000
Chine	80.9	63.3	15.8	16.0	119 000	120 000
Inde	57.7	53.5	9.8	10.1	43 000	44 000
Indonésie	14.8	13.7	2.6	2.6	4 000	4 000
Fédération de	61.7	54.9	8.0	11.1	84 000	117 000
Russie		20	3.0		2.000	500
Arabie Saoudite	105.3	92.1	18.4	19.3	846 000	888 000
Afrique du Sud	9.6	9.6	1.5	1.9	24 000	30 000
UE27	46.0	46.0	7.7	8.9	269 000	313 000

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932969335

4.23. Comparaison des moyennes pondérées : pensions et patrimoine retraite hommes-femmes

Hommes Patrimoine retraite moyen pondéré 25 20 ◆NLD ◆ BRA 15 AUT HUN 10 5 USA 0 25 35 45 55 65 75 85 95 Pension moyenne pondérée



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932967074



Extrait de:

Pensions at a Glance 2013

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Moyenne pondérée des pensions et des patrimoines retraite », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-23-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

